



Communiqué

Sondage SOM: Les Québécois sont très mal informés à propos de la taxe tabac et surestiment l'ampleur de la contrebande

Montréal, 29 mai 2018 — Un récent sondage de la firme SOM¹ démontre à quel point les **Québécois** sont mal informés sur les questions de la contrebande et de la taxation du tabac.

- **71% des Québécois surestiment le niveau de contrebande**, croyant que celle-ci est très (23%) ou assez (48%) répandue — alors que le taux de contrebande actuel est à moins de 15% du marché depuis 2011 — 21% de la population allant jusqu'à croire qu'elle est en hausse.
- **Seulement 5% des Québécois savent que le Québec est la province ayant la taxe tabac la moins élevée au pays**, alors que plus de la moitié des gens (54%) croient qu'elle est même la plus élevée.

« *Les fausses perceptions que se fait le public au sujet de l'ampleur de la contrebande pèsent lourd dans les débats politiques entourant les mesures antitabac et contribuent sans doute à la réticence du gouvernement Couillard à augmenter la taxe sur le tabac, qui n'a pas bougé depuis quatre ans,* » affirme **Flory Doucas, porte-parole et codirectrice de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.**

En effet, la contrebande représente le principal argument brandi par les manufacturiers du tabac pour s'opposer aux taxes, qu'ils qualifient comme étant « exagérées » ou « extrêmes ». La contrebande est aussi le principal mantra des groupes- façade qui **invoquent systématiquement** sa résurgence à la simple mention des taxes.

« *Force est de constater que les campagnes de distorsion de l'industrie et de ses alliés se sont avérées efficaces, considérant la perception erronée que détient la majorité des Québécois à propos des taxes et de la contrebande, de même que le silence des élus face au gel de la taxe provinciale sur le tabac,* » précise **madame Doucas.**

Rappelons qu'un **document interne d'Imperial Tobacco**² montre clairement comment les groupes- façade de l'industrie (soit l'**Association canadienne des dépanneurs en alimentation** et la **Coalition nationale contre le tabac de contrebande**) déploient des campagnes de relations publiques centrées sur la contrebande dans le but de refroidir toute volonté politique à augmenter les taxes ou à introduire de nouvelles réglementations antitabac. Une de leurs tactiques de longue date est de créer l'illusion d'une « crise » en exagérant **le niveau de contrebande** ou **l'impact de celle-ci sur les dépanneurs.**



¹ **SOM**, sondage effectué pour le compte de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, par téléphone auprès de 2022 Québécois entre les 9 et 22 novembre 2017 ainsi qu'entre les 17 et 27 janvier 2018.

http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2018/SOND_18_05_00_Sondage_SOM_QTaxes_QContrebande.pdf (méthodologie:
http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2018/SOND_18_05_00_Sondage_SOM_Methodologie.pdf)

² **Imperial Tobacco Canada**, *CORA AIT Strategy: Raising Public Awareness & Demanding Government Action*, 2012.
http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/INDU_12_08_00_ImperialTobacco_CORA_strategy.pdf

Contrebande – l'heure juste

En fait, le marché de la contrebande au Québec n'a cessé de diminuer depuis son sommet en 2009. Le dernier budget provincial³ précise que « la part de marché des produits de la contrebande de tabac est passée de près de 30% en 2009 à 12% en 2016 et, ce, malgré le fait que la taxe spécifique sur les produits du tabac ait augmenté. » Les budgets de 2011 à 2015 évaluaient la contrebande à environ 15%⁴, et celui de 2016 à 12%.

Taxation – l'heure juste

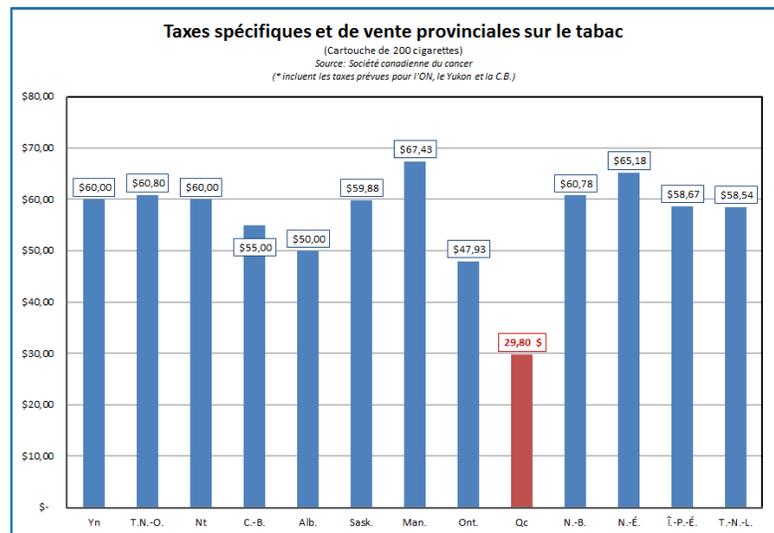
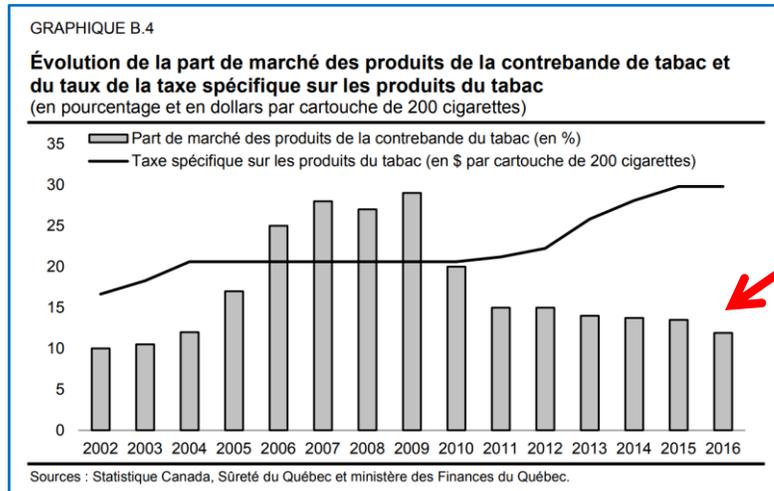
Tout à l'opposé de la croyance populaire, les taxes au **Québec** sont les plus basses au pays, et de loin. Par exemple, la taxe au **Manitoba** (67,43\$/cartouche) est plus du double de celle du **Québec** (29,80\$). L'écart entre le **Québec** et la moyenne des autres provinces est de plus de 26\$ par cartouche de 200 cigarettes. Seulement pour atteindre le niveau de l'**Ontario**, la province avec le deuxième taux le plus bas, le **Québec** a un manque à gagner de 18,13\$.

Rappelons que les taxes sur le tabac constituent l'une des mesures les plus efficaces pour réduire le tabagisme⁵.

« Pendant que les autres provinces continuent de hausser leurs taxes tabac au bénéfice de l'intérêt public, le Québec a vu passer quatre budgets successifs sans hausse de la sienne, laissant à l'industrie toute la marge de manœuvre disponible afin de pouvoir discrètement augmenter ses prix et amplifier ses profits. Bref, la désinformation de l'industrie du tabac, tant au niveau de la contrebande que de la taxation du tabac, semble avoir porté fruit avec le public qui, lui, s'en trouve perdant : les Québécois sont très mal informés par rapport à ces enjeux, la taxe provinciale sur le tabac a été gelée pendant au moins quatre ans, et aucun élu n'a dénoncé cette situation qui, ultimement, coûte des vies. La seule façon pour le prochain gouvernement de contrer efficacement cette campagne de propagande, c'est en passant à l'action en augmentant progressivement la taxe sur le tabac, » conclut madame Doucas.

– 30 –

Information: Flory Doucas, codirectrice et porte-parole CQCT; 514-598-5533; 514-515-6780 (cell).



³ Gouvernement du Québec, Budget 2018-2019, renseignements additionnels, p.B32. http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/RenseignementsAdd_1819.pdf

⁴ « La part de marché des produits de la contrebande de tabac est passée de près de 30 % en 2009 à environ 15 % de 2011 à 2014. » Gouvernement du Québec, Budget 2016-2017, renseignements additionnels, page C.8. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2016-2017/fr/documents/RenseignementsAdd.pdf>

⁵ Organisation mondiale de la Santé, Taxation des produits du tabac, consulté le 18 mai 2018. <http://www.who.int/tobacco/economics/taxation/fr/index1.html>